

BULLETIN AOÛT 2024

N°19

S
O
U
D
E
I
L
L
E
S



SOUDEILLES

Edité par la mairie – 200 tirages
Validé par Jean François Lafon Directeur de publication
Participant au bulletin : Carine Taleb



I – MOT DU MAIRE**page 2****II – VIE COMMUNALE****page 3**

- 1) Commémoration du 08 mai pages 3 - 4
- 2) Programme commémoration du 15 août page 5
- 3) Ecole page 6
- 4) Tournée Ville à Joie page 7
- 5) Exposition musée Meymac page 7
- 6) Collecte sélective page 8

III – TRAVAUX

- 1) Voirie page 9
- 2) Maraîchage page 10
- 3) Réseau chaleur page 10
- 4) Eclairage public page 11
- 5) Panneau photovoltaïque page 11

IV – BUDGETS

- 1) Comptes administratifs 2023 page 12
- 2) Budgets primitifs 2024 page 13

V – ELECTIONS

- 1) Résultats élections Européennes à Soudeilles page 14
- 2) Résultats élections législatives à Soudeilles page 15

VI – TARIFS ET REGLEMENTATION

- 1) Tarifs cantine page 16
- 2) Tarif SIRTOM page 16
- 3) Fauchage tardif page 17 - 18

VII – UN PEU D'HISTOIRE

- 1) Etienne JOUQUOT page 19 - 21

VIII – ASSOCIATIONS

- 1) Association des parents d'élèves page 22
- 2) Association du Puy de la Tourte page 22
- 3) Foyer Rural page 23

Soudeilloises, Soudeillois,

Le soleil est enfin au rendez-vous dans ces derniers jours du mois de juillet de quoi retrouver un peu de bonne humeur dans la morosité de l'actualité.

Gageons que l'ouverture des Jeux Olympiques y contribue à hauteur de l'espérance qu'elle engendre.

Dans ce bulletin de début août, vous trouverez les rubriques habituelles et notamment l'avancement des travaux et les choix du Conseil Municipal.

Si demain nous devons rencontrer une période caniculaire je vous invite à anticiper vos déplacements.

Jean –François LAFON

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00

et 13H00 – 17H00

Jeudi : 8H30 – 12H00

Permanence des élus samedi :

10H00 – 12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112



1. Commémoration du 08 Mai

Notre premier adjoint, M Gilles ROUCHES a présidé, le mercredi 8 mai 2024, la cérémonie du 79e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale.



Après le dépôt de la gerbe de fleurs devant le monument aux morts ; la lecture fut faite des textes du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de l'UFAC.

La cérémonie, s'est clôturée par une minute de silence.

Les participants ont ensuite été conviés à partager un moment convivial autour d'un verre offert par la mairie.



Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1161 du 14-5-mai 1945

N°Réf : MH/AMK 32/24

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2024

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il appartient à toute instance éducative ou associative d'expliquer préalablement à la future lectrice ou au futur lecteur la teneur profonde de ce message.

Le 08 mai 1945, le général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française déclare : *"La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France !"*. Quelques heures plus tard, à Berlin, l'acte de capitulation de l'Allemagne est signé en présence du général de Lattre de Tassigny qu'il a désigné pour représenter la France.

La présence de la France au cœur de l'Allemagne consacre la reconnaissance de sa participation à l'écrasement du nazisme. C'est un hommage rendu à son armée, amalgame de soldats et de volontaires issus de la Résistance, aux combats de cette Résistance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à tous les Français ou étrangers luttant à leurs côtés, massacrés, torturés, fusillés ou exterminés dans les prisons ou les camps nazis comme à toutes les victimes civiles des bombardements.

En ce jour du 79^e anniversaire d'une victoire si chèrement acquise, mesurons le prix de tous ces sacrifices consentis pour une Liberté retrouvée et assurons-nous que ces pages de notre histoire soient transmises aux jeunes générations.

Pour autant, restons vigilants, car au mépris des enseignements de ce passé, fanatisme religieux, terrorisme, réveil des nationalismes et, désormais, retour de la guerre aux frontières orientales de l'Europe nous rappellent que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises.

C'est la raison pour laquelle, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre avec elle le combat nécessaire à leur pérennité.

Vive la République !

Vive la France !



MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés. Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes. Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié.

Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d'alors, de ces combattants partis à l'assaut de l'ennemi côte à côte avec les Français libres, de ces millions d'hommes et de femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération.

Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés.

Nous nous souvenons aussi de ces Français et des ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.

Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe.

Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.

Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.

De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République ! Vive la France !

Cérémonies du 15 août 2024 Egletons

Le déroulement est modifié cette année afin d'intégrer le dévoilement de la plaque nominale des Déportés d'Egletons

Les cérémonies se dérouleront le 15 août en matinée sur la base **des horaires prévisionnels suivants** (A Egletons :

9h00 Accueil des autorités au vieux cimetière d'Egletons

9h 20 stèle du Carrefour de la Résistance

9 h 40 entrée du Lycée Pierre Caraminot (ex E.N.P.)

Fin de la cérémonie sur Egletons 10 h 30

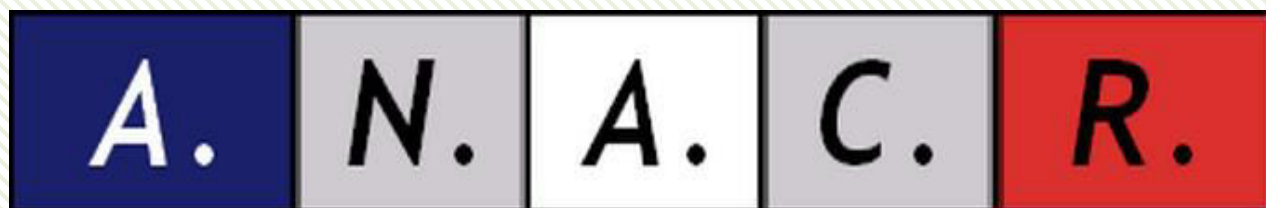
A Soudeilles :

10 h 45 stèle du Commandant Louis, Léon LANOT entrée du cimetière stèle Rd 119.

11 h 15 : camp d'internement des travailleurs juifs étrangers.

A Darnets :

11 h 30 stèle bord de 89 -Carrefour RD 1089 / Rd119



Corrèze

ANACR Comité Meymac-Egletons

MAIRIE DE MEYMAC 19250

anacr.meymacegletons@yahoo.fr

3. Ecole

EFFECTIFS :

La rentrée scolaire 2024/2025 approchant, nous vous communiquons les effectifs prévisionnels pour l'année à venir.

MOUSTIER-VENTADOUR

- **2023/2024** : 24 élèves (10 en petite section – 10 en moyenne section – 4 en grande section)
- **2024/2025** : ▲ 25 élèves (4 en petite section – 10 en moyenne section – 11 en grande section)

SOUDEILLES

- **2023/2024** : 19 élèves (10 en CP – 7 en CE1 – 7 en CE2)
- **2024/2025** : ▼ 18 élèves (5 en CP – 5 en CE1 – 8 en CE2)

DARNETS

- **2023/2024** : 17 élèves (8 en CM1 – 9 en CM2)
- **2024/2025** : ▼ 15 élèves (7 en CM1 – 8 en CM2)



Les classes accueillant des grandes sections, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves. Les prévisions sur la commune de Moustier-Ventadour atteignant 25 élèves, il a fallu réorganiser les classes en partageant les 11 élèves de grande section entre les écoles de Moustier-Ventadour et de Soudeilles. Les élèves du CE2 seront transférés à l'école de Darnets.

EFFECTIFS APRES NOUVELLE RÉPARTITION

MOUSTIER-VENTADOUR

- **2024/2025** : ▼ 20 élèves (4 en petite section – 10 en moyenne section – 6 en grande section)

SOUDEILLES

- **2024/2025** : ▼ 15 élèves (5 en grande section - 5 en CP – 5 en CE1)

DARNETS

- **2024/2025** : ▲ 23 élèves (8 en CE2 - 7 en CM1 – 8 en CM2)



Tous les nouveaux élèves inscrits en classe de grande section seront scolarisés dans la classe de Moustier-Ventadour. L'école de Darnets ayant atteint sa capacité d'accueil maximale, les demandes d'inscriptions de familles résidant sur le RPI n'ayant pas déménagé seront refusées.

Horaires :

Moustier-Ventadour et Soudeilles : 9h – 12h et 13h30 – 15h45

Darnets : 8h45 – 11h45 et 13h15 – 15h30



Nous souhaitons une bonne rentrée à nos futurs écoliers et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

4. Tournée Ville à Joie

Ville à Joie est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui ramène des services publics, numériques, de santé, des commerces et des animations dans les villages qui en ont plus ; sous la forme de fêtes de villages itinérantes.

Ville à joie était présente sur notre commune le 10 juillet de 17h à 21h.



De nombreuses animations ont été proposées aux participants dans un esprit de convivialité.



La Ville à Joie

5. Exposition Musée Marius Vazeilles Meymac

Une convention entre la mairie de Soudeilles et le musée Marius Vazeilles de Meymac a été signée dans le cadre d'une exposition temporaire intitulée « Sacrés objets ». Notre buste de Saint Martin et l'encensoir conservés habituellement au sein de notre petite église seront à l'honneur lors de cette exposition.

Statuettes de bois, chassis émaillés, bustes reliquaires ... les objets sacrés qui habitent les églises et sacristies de Haute-Corrèze Ventadour s'exposent et nous interpellent. Pourquoi les préserver ? Valeur spirituelle, liturgique mais aussi historique, culturelle, artistique et technique, nous vous invitons à porter sur ces œuvres un nouveau regard.



6. Collecte sélective

COLLECTE SELECTIVE

en PORTE à PORTE
année 2024

La collecte des sacs jaunes s'effectue tous les 15 jours.



MOIS	JOURS (les jeudis)
JUILLET	4 et 18
AOUT	1 ^{er} , 15 et 29
SEPTEMBRE	12 et 26
OCTOBRE	10 et 24
NOVEMBRE	7 et 21
DECEMBRE	5 et 19

La commune organise également et gratuitement, sur simple appel téléphonique, le ramassage des encombrants des particuliers uniquement, tous les premiers mardis du mois.

- **Catégories d'encombrants qui sont ramassés:** tables, chaises, vieux meubles, fauteuils, lits, mobiliers divers, électroménager, TV, sommiers, matelas, gros tuyaux, etc.

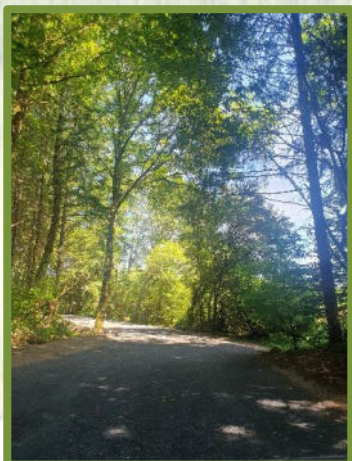
- **Eléments non ramassés:** déchets ménagers ordinaires, gravats, déchets verts, pièces automobile, pneus, produits toxiques, pots de peinture, cartons, papiers, emballages.



VOIRIE 2023

La subvention de la DETR (Dotation des Equipements Rerritoires Ruraux) d'un montant de 12152,86€ a été versée.

VOIRIE 2024



Le budget voirie 2024 a été alloué à l'aménagement de l'accès des terrains communaux des Gannes, afin de permettre l'installation d'un maraîcher.

Les appels d'offres ont été réalisés, avec un chiffrage de la tranche ferme et le chiffrage d'une tranche optionnelle (avec une sur largeur de plateforme).

Quatre entreprises, RMCL, DEVAUD TP, EUROVIA, NGE SIORAT ont été sollicitées et seulement deux ont répondu.

C'est l'offre de l'entreprise Eurovia qui a été retenue :

Tranche ferme : 39 899€ HT soit 47879€ TTC

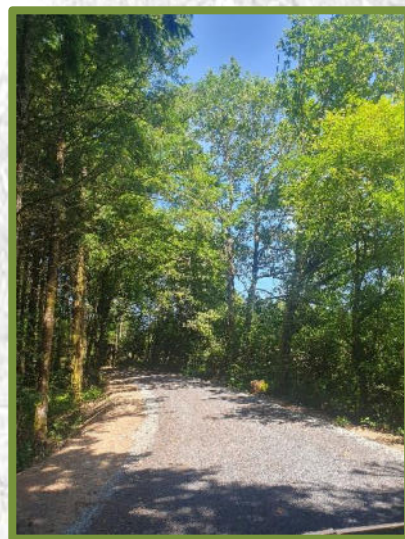
Avec tranche optionnelle : 42 207€ HT soit 50 648€ TTC

Le montant des investissements est subventionné à hauteur de 10 000€ par le Conseil Départemental (enveloppe 2023).

A cela s'ajoute 5% d'honoraires de frais d'études ((basé sur le montant de l'estimation initiale de 43 865€ HT) soit 2 193€ HT soit 2 632€ TTC.

Seuls les travaux de la tranche ferme ont été réalisés.

Ils ont débuté le 06 juin et ont été réceptionnés le 02 juillet 2024.



2. Maraîchage

Le raccordement en eau a été fait et la gaine pour l'électricité a été installée.

La pose du coffret électrique et le raccordement électrique seront réalisés après la fin des travaux de voirie.

La demande de défriche a été faite auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

La demande d'autorisation d'exploiter est en cours.

Le chiffrage du budget pour l'aménagement du projet de maraîchage se précise.

Afin de garder la clarté sur les financements engagés au cours du projet, et de garantir son équilibre, un budget annexe (indépendant) sera créé.

3. Réseau chaleur

Les études de coûts et de faisabilité sont en cours.

L'estimation des subventions s'élèverait à :

- 38 425€ pour le Fond vert
- 39 330€ de l'ADEME
- C2E (Certificat Economie Energie) toujours en attente de chiffrage.

Pour que le projet soit rentable, il faudrait que le montant des aides atteigne environ 80% de l'investissement.



4. Eclairage public

Les travaux de la deuxième tranche ont été réglés.
Ceux de la troisième tranche qui consistent à remplacer les anciennes ampoules vétustes par des lampes à LED vont bientôt débuter et devront s'achever avant fin 2025.

Le montant des travaux s'élève à 33 500€ TTC avec les participations du :

- Conseil Départemental pour 5 062€ TTC soit 15,11%
- Certificat Economie Energie pour 2 680€ TTC soit 8%.

Le reste à payer s'élève donc à 25 758€.

La Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie prend en charge 65% du restant dû, soit 16 743€ .

Le solde à charge de la commune s'élève donc à 9 015€, qui seront amortis sur 7 ans soit 1 287,91€ annuels.

5. Panneaux photovoltaïques

Plusieurs entreprises ont été contactées :

- GIRERD à ST VIANCE
- FAURIE à USSEL

Les études de coûts et de faisabilité sont en cours.

Deux options d'exploitations s'offrent à nous :

- l'auto consommation pour alimenter la Salle des fêtes et la possibilité de l'étendre sur d'autres abonnements de la mairie
- la vente à EDF de la consommation produite

Les tarifs de rachat de l'énergie sont peu élevés et l'amortissement du projet semble assez long.
Une décision sera donc prise après une étude approfondie du projet.



1. Comptes administratifs 2023

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2023

Section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	106 200,00 €	Produits de service	20 320,00 €	Immobilisations incorporelles	73 430,44 €	Subventions investissement	38 396,36 €
Charges de personnel	120 050,00 €	Impôts et taxes	113 536,00 €			Emprunt	-
Atténuation de produits	4 500,00 €	Dotations et participations	113 134,51 €	Immobilisations corporelles en cours	- €	Dotation, fonds divers et réserves	4 813,47 €
Autres charges de gestion courante	37 198,12 €	Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	Emprunts et dettes	16 602,00 €	Excédent fonctionnement	15 606,16 €
Charges financières	2 283,00 €	Produits exceptionnels	300,00 €	Reste à réaliser		Produits cession immo.	5 855,65 €
Charges exceptionnelles	1 032,43 €	Résultat reporté	7 940,00 €	Solde d'exécution	15 606,16 €	Virement section fonctionnement	40 166,96 €
Virement investissement	40 166,96 €	Atténuation charges	22 000,00 €			Opération ordre transfert entre section	800,00 €
dotation provisions	-						
Opération ordre transfert entre sections	800,00 €						
Total	312 230,51 €		312 230,51 €		105 638,60 €		105 638,60 €

BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2023

section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	23 000,00 €	Vente de produit (eau)	35 500,00 €	Immobilisations en cours	38 308,75 €	Subvention d'investissement	22 309,00 €
atténuation de produits	6 900,00 €			Emprunts et dettes	11 469,05 €	Virement exploitation	11 914,00 €
Autres charges de gestion courante	3 000,00 €	Produits exceptionnels	1 640,00 €	Amortissements	10 071,00 €	Dotations	125,80 €
Dotations provisions	€					Réserves	6 382,38 €
Charges exceptionnelles	4 832,46 €						
Charges financières	- 250,00 €	Amortissements	10 071,00 €	Solde d'exécution reporté		Solde d'exécution reporté	0,00 €
Opération ordre transfert entre section	25 500,00 €	Résultat reporté	27 685,46 €	Reste à réaliser	6 382,38 €	Amortissements	25 500,00 €
Virement investissement	11 914,00 €						
Total	74 896,46 €		74 896,46 €		66 231,18 €		66 231,18 €

2. Budgets primitif 2024

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

Section de fonctionnement				Section d'investissements			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	118 250,00 €	Produits de service	43 639,00 €	Immobilisations incorporelles	71 338,90 €	Subventions investissements	17 123,00 €
Charges de personnel	140 486,00 €	Impôts et taxes	127 229,00 €			Emprunts	- €
Atténuation de produits	4 000,00 €	Dotations et participations	104 010,49 €	Immobilisations corporelles en cours	- €	Dotation, fonds divers et réserves	1 535,90 €
Autres charges de gestion courante	63 638,37 €	Autres produits de gestion courante	42 650,00 €	Emprunts et dettes	18 120,00 €	Excédent fonctionnement	- €
Charges financières	1 986,00 €	Produits exceptionnels	1 631,88 €	Reste à réaliser	- €	Produits cessions immobilières	70 000,00 €
Charges exceptionnelles	- €	Résultat reporté	- €	Solde d'exécution	- €	Virement section fonctionnement	- €
Virement investissement	- €	Atténuation charges	10 000,00 €			Opération ordre transfert entre section	800,00 €
Dotations provisions	- €						
Opération ordre transfert entre sections	800,00 €						
Total	329 160,37 €		329 160,37 €		89 458,90 €		89 458,90 €

BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Section de fonctionnement				Section d'investissements			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	16 650,00 €	Vente de produit (eau)	35 500,00 €	Immobilisations en cours	37 860,88 €	Subvention d'investissement	18 673,80 €
Charges de personnel	10 000,00 €	Impôts et taxes	- €			Emprunts	- €
Atténuation de produits	15 000,00 €		- €	Emprunts et dettes	- €	Virement exploitation	1 114,83 €
Autres charges de gestion courante	7 000,00 €	Produits exceptionnels	- €	Amortissements	- €	Dotations	- €
Dotations provisions	- €					Réserves	- €
Charges exceptionnelles	5 900,00 €						
Charges financières	420,00 €	Amortissements	- €	Solde d'exécution reporté	- €	Solde d'exécution reporté	- €
Opération ordre transfert entre section	25 500,00 €	Opération ordre transfert entre section	10 071,00 €	Opération ordre transfert entre section	10 071,00 €	Opération ordre transfert entre section	25 500,00 €
Virement investissement	1 114,83 €	Résultat reporté	36 013,83 €			Résultat reporté	2 643,25 €
Total	81 584,83 €		81 584,83 €		47 931,88 €		47 931,88 €

1. Elections Européennes

NOMBRE D'INSCRITS : 281

Votants : 67,97% 191 bulletins

Exprimés : 65,84% 185 bulletins

Abstention : 32,03% 90 bulletins

Nombre d'inscrits : 281 LISTES	%	NB DE VOIX
La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen Jordan BARDELLA	34,59 %	64
Réveiller l'Europe Raphaël GLUCKSMANN	14,59 %	27
La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe François-Xavier BELLAMY	11,89 %	22
Besoin d'Europe Valérie HAYER	6,49 %	12
Europe Ecologie Marie TOUSSAINT	5,95 %	11
La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour Marion MARÉCHAL	5,95 %	11
Alliance rurale Jean LASSALLE	4,86 %	9
Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix François ASSELINEAU	2,70 %	5
La France insoumise - Union populaire Manon AUBRY	2,70 %	5
Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel Léon DEFFONTAINES	2,70 %	5
Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi Hélène THOUY	2,70 %	5
Ecologie au centre Jean Marc GOVERNATORI	2,16 %	4
L'Europe ça suffit ! Florian PHILIPPOT	1,62 %	3
Lutte ouvrière, le camp des travailleurs Nathalie ARTHAUD	1,08 %	2
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	2,62%	5
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	0,52%	1

2. Elections Législatives

RESULTATS DU SECOND TOUR

Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Maïtey POUGET	RN	76	27,05	35,51
M. François HOLLANDE	UG	72	25,62	33,64
M. Francis DUBOIS	LR	66	23,49	30,84

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	281		
Abstentions	62	22,06	
Votants	219	77,94	
Blancs	5	1,78	2,28
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	214	76,16	97,72

Comme la tradition l'impose, à chaque élections une association de la commune vous propose la vente et dégustation de crêpes ainsi qu'une buvette.

La salle des fêtes a donc été animée aux élections Européennes par l'association des Chasseurs, aux législatives respectivement par l'association du Puy de la Tourte et Le Foyer Rural.



1. TARIFS CANTINE

Suite à une augmentation des tarifs de notre prestataire, les prix des repas de la cantine à la rentrée 2024 seront les suivants :

- Enfants 3,05€
- Adultes 3,73€

Une partie du coût des repas est toujours prise en charge par la mairie.



2. Tarifs Sirtom

Collecte Hebdomadaire Tarifs 2024

Particuliers 1 personne : 150,00 €
Particuliers 2 personnes : 193,00 €
Particuliers 3 personnes : 209,00 €
Particuliers 4 personnes : 231,00 €
Particuliers 5 personnes : 252,00 €
Tarif étudiant : 73,00 €
Résidences secondaires : 150,00 €



Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Récapitulatif des justificatifs demandés pour tout changement de situation

Motifs	Pièces demandées
Déménagement	- Etat des lieux sortant + nouvelle adresse Ou - Justificatif nouvelle adresse
Séparation/Divorce	- Justificatif de nouvelle adresse Ou - Justificatif de la Mairie Ou - Attestation sur l'honneur
Départ d'un membre de la famille (étudiant ou adulte)	- Certificat de scolarité Ou - Contrat de location Ou - Justificatif du CROUS
Tarif Etudiant	- Justificatif de scolarité (année en cours)
Départ EHPAD	- Justificatif EHPAD +
Demande exonération	- Attestation mairie maison inoccupée si demande exonération - Attestation mairie + - Justificatif / ERDF/Eau preuves (que les compteurs sont coupés) Sinon passage en résidence secondaire
Si erreur composition foyer	- Demande attestation Mairie
Si erreur date de sortie de logement	- Entrée contrat de location - Sortie Etat des lieux

3. Le fauchage tardif ou raisonné

Afin de préserver notre biodiversité et nos ressources en eau, la commune met en place un fauchage raisonné de nos bords de route.

Au niveau national, le réseau routier dépasse le million de km, les talus et accotements représentent une surface de plus de 4000km², plus que tous les parcs nationaux de la métropole réunis.

L'herbe qui pousse au bord de la route ne gêne nullement la visibilité, car beaucoup plus basse que le regard des automobilistes et incite les conducteurs à ralentir entraînant une réduction des accidents.

Comme quoi, l'idée toute faite qu'il faut **raser les talus pour des questions de sécurité routière est une fausse idée !**

Le fauchage tardif et raisonné permet de réduire le nombre de passage et de limiter le fauchage à l'aplat de la chaussée avec des interventions sur la pente des talus dans les virages intérieurs pour ne pas gêner la visibilité.

Les bords de routes :

- abritent des fleurs sauvages parfois devenues rares dans notre département,
- constituent pour la faune (insectes, oiseaux, ...) des lieux de vie, de reproduction et de nourrissage,
- peuvent être de véritables « corridors biologiques », reliant les milieux naturels les uns aux autres.

Les bords de routes, un espace à entretenir :

- assurer la sécurité des usagers en dégagant la visibilité dans les courbes et les carrefours,
- éviter la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.

Avantages du fauchage raisonné :

- * Économie de carburant
- * Diminution de l'usure du matériel
- * Diminution des risques de projection sur les usagers
- * Limitation de la prolifération des lapins



ET A LA MAISON !



3 objectifs pour préserver la biodiversité

- ✿ Tondre une fois tous les 3-4 mois
- ✿ Laisser des zones refuges non tondues
- ✿ Ne pas tondre avant mi-juin

RETARDEZ LA PREMIÈRE TONTE

Laisser pousser au printemps permet aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie et augmente la diversité en espèces végétales.



FAVORISEZ LA DIVERSITÉ

Une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs tout en permettant à d'autres insectes de se nourrir et de se reproduire.

CRÉEZ UN CYCLE VERTUEUX

De l'herbe plus haute préserve l'humidité en été et protège du gel en hiver, ce qui améliore la qualité du sol et sa biodiversité.



AIMEZ LES HERBES HAUTES

Beaucoup d'animaux ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes. Elles servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacements.

PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT

Un tel habitat est accueillant pour la faune. Cela crée une continuité écologique dans le paysage et contribue à la survie des populations bien au-delà de votre terrain.



1. Étienne JOUQUOT (1921-1944)

Étienne JOUQUOT (1921-1944)

Maquisard tué en mission

Mort pour la France

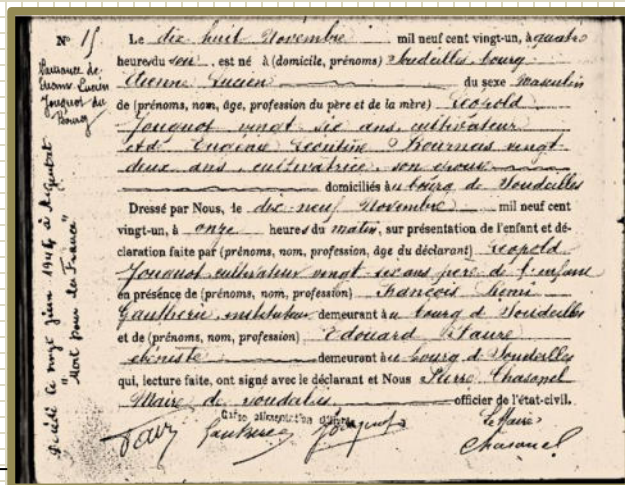
En ce 80^e anniversaire de la Libération de la Corrèze et d'une grande partie du territoire national, il est de notre devoir de rendre hommage à ce Soudeillois tombé en pleine jeunesse au cours des combats meurtriers de l'été 1944 contre l'Occupant.

Étienne Lucien Jouquot est né au bourg de Soudeilles le 18 novembre 1921. Ses parents Léopold Jouquot et Eugénie Bournas, cultivateurs, étaient installés au Champ Mas. Étienne a été leur seul enfant. Il a vécu en permanence sous leur toit, travaillant avec eux à la ferme. Il était plutôt timide, dit-on, mais ce n'était pas un sauvage esseulé. On le retrouve en 1942 dans l'équipe de théâtre qui réunit une vingtaine de garçons et de filles de la commune.

L'obligation faite aux jeunes des classes 41, 42 et 43, d'aller travailler en Allemagne pour le compte du régime nazi pèse sur Étienne dès l'instauration du STO (Service du Travail Obligatoire). Mais il parvient à s'y soustraire en restant chez lui comme la majorité des requis potentiels, tandis que quelques réfractaires s'engagent déjà dans les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) au printemps de 1943 (Marcel Chastagnol, André Marrand). Néanmoins, au printemps de 1944, alors que la plupart des jeunes Soudeillois s'en vont protéger le PC du commandant Léon Lanot à Lamazière-Basse, le père d'Etienne juge prudent de mettre son fils à l'abri chez un oncle curé.

Il semble qu'Étienne n'y soit pas resté longtemps. Il rejoint vite à Camps, en Xaintrie, un important camp de résistants de l'Armée Secrète (AS). Pour des raisons idéologiques, son père, président du comité local de la Légion, n'avait pas souhaité que son fils rallie les FTP tenus pour communistes. On ne sait pas quelle filière Etienne a empruntée pour être incorporé à Camps. .

Ce qu'on sait, ce sont les circonstances effroyables de sa mort, survenue à Argentat, sur la route de Tulle, le 20 juin 1944. On ne les connaît pas par le dossier, ouvert à son nom, déposé à Caen aux Archives des Victimes des Conflits Contemporains, et muet sur la question. On les connaît par des récits oraux de témoins, colportés avec plus ou moins de fiabilité. On ne les connaît vraiment que par un document que m'avait remis Bruno Lédée, conservateur du Musée de la Résistance et de la Déportation de Tulle. Ce document émane d'un ancien de Camps, Daniel Espinat. Il a très peu circulé mais il a été recueilli et conservé par l'historien qui l'avait sollicité.



Dossier SHD : AC 21 P 57089, BAVCCC, Caen.

Gilles Quincy, « Camps, la Croix de Prillat. Un camp de l'Armée Secrète implanté en Xaintrie (1943-1944). Reconstitution de son histoire d'après les témoignages ». Étude inédite de 43 pages [2001]. Le témoignage de Daniel Espinat que nous citons y figure à la page 34.

Le texte de Daniel Espinat n'a pas été rédigé à la légère et il est très minutieux. Qu'est-ce qui a poussé son auteur à s'exprimer sur le sujet en 1994 ? Il s'en est expliqué :

« Les diverses cérémonies qui eurent lieu en juin 1994 pour célébrer le cinquantenaire du débarquement allié en Normandie ont fait surgir du passé des faits tragiques qui, çà et là, ont endeuillé notre pays. À ma façon, j'ai voulu sortir de l'oubli ce qui s'est passé à Argentat, le 20 juin 1944, et que rien ne signale à l'attention du public. C'est après une consultation des survivants ou de leurs proches que j'ai pu dresser un tableau à peu près complet de la tragédie, étant moi-même resté à Camps.

« Ce défaut de mémoire touche, en effet, un jeune maquisard de l'A.S. né en 1921 à Soudeilles près d'Égletons, Jouquot, tué ce jour-là dans des circonstances particulièrement atroces. J'avais fait sa connaissance quelque temps auparavant lors de sa venue dans le maquis. Nous étions dans le même groupe et partagions provisoirement la même tente.

« J'ai tout de suite apprécié sa réserve, sa discrétion et, après plus ample discussion, ses convictions profondes et son honnêteté foncière.

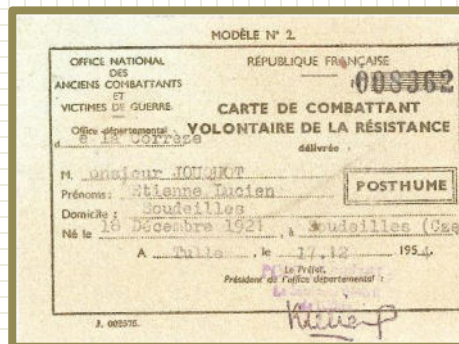
« Ce jour-là, sur ordre venu de l'échelon supérieur [...] »

Daniel Espinat détaille alors l'objectif et la composition de la mission, partie de Camps en camion à destination d'Égletons afin d'en rapporter du ravitaillement. Une dizaine d'hommes armés de mitraillettes ou de fusils, commandés par l'adjudant Antoine Dupont, montèrent à bord du véhicule conduit par l'Égletonnais Marcel Estager.

Suite à une avarie due à un choc, le camion s'arrête pour réparation dans un garage à la sortie d'Argentat. Midi approche. Une forte colonne allemande surgit inopinément, elle arrive d'Aurillac et se dirige sur Tulle. Surpris et en totale infériorité, les maquisards ne peuvent envisager de se battre. Ils tentent de s'échapper. Mais dans ce sauve-qui-peut général, quatre d'entre eux sont faits prisonniers : Marcel Estager, Jean Mas, Pierre Massonie et un surveillant de l'ENP d'Égletons dont Espinat n'a pas retrouvé le nom.

Le narrateur reconstitue ensuite leur destin. Conduits et interrogés au siège de la Gestapo de Brive, ils sont de là transférés en prison, Estager à Périgueux, Massonie et le surveillant de l'ENP à Limoges. La libération de ces villes leur rend bientôt la liberté. Mais Jean Mas, l'ouvrier du chantier de la CIG à Spontour, déporté sans délai vers les camps autrichiens de Dachau et de Gratz, n'a pas cette chance. Périple exténuant, travail harassant, il parviendra toutefois à survivre en 1945. Ce ne fut pas le cas du malheureux Etienne Jouquot, tué sur le coup de midi. Daniel Espinat raconte :

« Jouquot, lui, blessé à la cuisse par une balle, s'était traîné dans un champ de blé où ses poursuivants l'ont retrouvé. Il a été achevé, la tête écrasée à coups de botte ou de crosse de fusil. N'ayant nullement tenté de se défendre en faisant usage de son arme, il a évité à la population argentacoise des déportations de civils (ce qui devrait être au minimum l'objet d'un hommage public) »



Parmi eux : Loulou Gautherie, le fils du pharmacien d'Égletons, et Fred Loew, alias Dumont, un rescapé du 665^e GTE de la gare de Soudeilles, qui avait travaillé chez Martin Tourneix à la Besse.

Son décès a été enregistré à la mairie d'Argentat ce même jour, sur déclaration d'un jeune étudiant de la ville, François Virolle, et consigné par le maire Ernest Gibert. L'acte a été transféré à Soudeilles le 21 juillet 1944 où le maire Guillaume Pestour l'a enregistré à son tour. La dépouille du résistant martyrisé a été ensevelie à Soudeilles dans le caveau familial.

Reconnu comme caporal dans les rangs de l'A.S., Étienne Jouquot a été homologué comme résistant et la mention « Mort pour la France » lui a été décernée le 15 juillet 1954. Quant à l'hommage public qu'en 1994 réclamait à juste titre son camarade Daniel Espinat, il a eu lieu quelques années plus tard. Vraisemblablement à l'initiative d'anciens combattants de l'A.S. Vers 2000 (date exacte incertaine) une plaque commémorative à son nom était apposée à Argentat sur un immeuble de la place Gambetta, en présence d'une délégation d'élus municipaux de Soudeilles, dont Jean-François Lafon et Françoise Senéjoux.

Pour expliquer la sauvagerie des soldats allemands, il importe de rappeler le contexte. L'armée allemande se sent aux abois dans la région depuis plusieurs mois. Ses réactions sont celles d'une armée de caste tenue en échec par des hommes sans uniforme qu'elle qualifie de « terroristes » et auxquels les lois de la guerre ne sauraient s'appliquer, estime-t-elle. Ses réactions sont celles d'une armée qui ne délègue pas aux seules divisions SS de la Das Reich et de la Brehmer l'arme de la terreur afin de tenter d'isoler le maquis de la population. Rappeler ces circonstances n'est pas remettre en cause l'amitié franco-allemande, scellée entre nos peuples sur la base d'une répudiation commune du nazisme hitlérien qu'on ne flétrira jamais assez: sa doctrine, ses agents d'exécution, ses collaborateurs, ses nostalgiques.

Étienne Jouquot est mort avant d'avoir pu le combattre et le vaincre. C'était pourtant un résistant à part entière, comme ces dizaines d'autres Soudeillois qui comme lui prirent les armes. Hélas, frappé par l'infortune, il y a laissé la vie.

Comment oublier ce que mes oreilles d'enfant ont entendu depuis la cour de l'école communale ? Les lamentations désespérées et les cris déchirants de Léopold Jouquot à l'annonce de la perte irréparable de son fils unique martyrisé ?

La municipalité et la population de Soudeilles ne sauraient faillir à leur devoir patriotique. Honneur à Étienne Jouquot ! Gloire à la Résistance dont il a incarné l'esprit de sacrifice !

Paul Estrade

[Merci à Aurélie Bosdeveix, Elisabeth Coudert, Marlène Estrade, Gilles Quincy, Françoise Senéjoux, Carine Taleb et Jean Vedrenne pour leur amicale collaboration]



Archives de la famille Vant



1. Association Parents d'Élèves Darnets Soudeilles Moustier Ventadour

C'est le début des vacances estivales et l'Association des Parents d'Élèves va elle aussi profiter d'une pause bien méritée mais avant de partir toute l'équipe de l'APE tient à exprimer sa reconnaissance envers chaque famille et chaque personne pour leur participation et leur aide lors des événements organisés cette année.

Suite à l'implication de tous (bureau et participants) c'est avec joie que l'APE a pu répondre positivement et financièrement à de nombreux projets et sorties dans nos trois écoles :

- sortie spectacle Sarrahan (Moustier-Ventadour)
- sortie musée Eymoutier (Moustier-Ventadour)
- les séances de piscine + transports (Soudeilles/Darnets)
- sortie cinéma (Soudeilles/Darnets)
- participation séjour Bugeat (Soudeilles)

Les événements pour l'année scolaire 2024-2025 sont en cours de discussion au sein du bureau, nous vous en dirons plus à partir de la rentrée.

Nous terminons sur cette note positive pour vous souhaiter à tous, petits et grands, de profiter pleinement de vos vacances d'été. Nous sommes impatients de vous retrouver à la prochaine rentrée scolaire.

L'APE



2. Le Puy de la Tourte

L'amicale du Puy de la Tourte (1er semestre 2024)

2024 apporte ses nouvelles activités : nous vous présentons les réalisations du 1^{er} semestre 2024 ...

Assemblée générale et galette des rois le 8 février 2024

L'assemblée générale a permis de faire le bilan des années précédentes. Madame ESTAGER, présidente de l'Amicale, a présenté les vœux du bureau pour une bonne et heureuse année 2024

Après-midi récréative le 3 avril 2024

Comme chaque année, c'est un moment de détente et d'échanges de jeux de cartes et d'un goûter...

Séjour en Grand Autunois Morvan 4 et 5 juin 2024

Depuis longtemps maintenant, les adhérents du Puy de la Tourte de SOUDEILLES et ceux de la Darnetziennne de DARNETS se retrouvent pour partager le plaisir d'un voyage en commun. Le choix s'est porté sur un séjour de 2 jours en Grand Autunois Morvan. Nous avons visité le Temple Bouddhiste « Paldenshangpa » La Boulaye, la ville d'Autun et la fabrique de parapluies Neyrat.

et pour le 2^{ème} semestre 2024 ...

11 septembre 2024 : visite de AUTOIRE et de LOUBRESSAC

En novembre : après-midi récréative

En décembre 2024 : Repas de Noël

3. Foyer Rural

Sous une chaleur caniculaire, le 28 juillet l'association a organisé son traditionnel vide grenier avec pas moins de 35 exposants.

Environ 250 repas ont été servi lors du repas de midi et ont ravi les convives.

Les flâneurs ont pu également profiter d'une animation musicale, de l'exposition de véhicules anciens et de ballades en calèche.



Nous serons heureux de vous retrouver lors de prochaine animation le 26 octobre pour notre fameux repas moules – frites animé par Loup Parça.

Nous clôturerons ensuite l'année 2024 avec le repas du réveillon au 31 décembre.

En attendant nous vous souhaitons à tous un bon été !

Annie Vinatier